

Procès verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 9 février 2023

Présents		
<u>Personnels de l'Education Nationale</u>	<u>Représentants des parents d'élèves élus</u>	<u>Représentants de la mairie</u>
Mme Lhyver Enseignante Mme Montfort Enseignante M Urvoy Enseignant et Directeur	Mme Cariou Aurélia Mme Thierry Stéphanie Mme Dagorn-Giquel Fanny M Bruno Armand Mme Poulhalec Morgane	Mme Nerzic Élu <u>Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)</u> M Guyader
Absents / Excusés		
Mme Arzel Inspectrice de l'Education Nationale	Mme Le Mao Sandrine	M Le Maire Mme Henné Adjointe aux affaires scolaires

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de juin. Il indique que le document est disponible sur le site internet de l'école et envoyé par courriel à toutes les familles.

2- Compte-rendu de la visite de l'école par les DDEN

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sont des personnes impliquées dans le bon fonctionnement des écoles et s'assurent entre autres du bien être et des bonnes conditions d'apprentissage des élèves.

Ils ont un regard extérieur et peuvent apporter une analyse, des conseils et/ou des recommandations sur la vie de l'école de manière globale.

La délégation locale, qui regroupe des DDEN de Riec Sur Bélon, Pont-Aven et Névez, ont visité les écoles du secteur. M Guyader et ses collègues sont venus à l'école de Coat Pin le mardi 13 décembre.

M Urvoy laisse la parole à M Guyader pour le compte-rendu de cette visite :

M Guyader souligne que l'école est bien située que la cour est adaptée mais que la réflexion autour du côté vieillissant des bâtiments doit se poursuivre. L'utilisation des espaces du centre de vacances SNCF permettrait d'avoir une école plus verte et plus ouverte.

Mme Nerzic, élue, indique que la mairie ne parvient pas à avoir un contact permettant l'élaboration d'une convention pour utiliser l'espace SNCF.

Ce qui pourrait être travaillé, selon le DDEN, est l'aspect de l'entrée qui manque de sécurité et la création d'un préau qui pourrait faire office de salle de sport pour les élèves. Le local de la classe maternelle montre aussi ses limites.

Le conseil d'école interroge la mairie sur l'étude prospective qui devait être lancée, Mme Nerzic indique que c'est en cours et que la réflexion autour des bâtiments aussi. (reconstruire, réaménager, ...)

3- Prévision d'effectifs à la rentrée 2023-2024

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2022-2023	4	8	9	9	7	4	8	7	6	62
2023-2024	6	4 + 4	8	9	9	7	4	8	7	66

Les contacts pour les inscriptions rentrée 2023 ont commencé. Les prévisions d'effectifs sont en légère hausse pour la rentrée prochaine.

La question des capacités d'accueil reste problématique car les inscriptions en maternelle sont nombreuses et l'évolution des naissances dans le quartier de Coat Pin laisse présager de bons effectifs dans l'école. La limitation de l'espace des locaux et les difficultés d'aménagement de ces espaces (salle de sieste, salle de motricité, salle de classe, vestiaire) implique une organisation pédagogique de plus en plus complexe à gérer.

Pour la rentrée de septembre 2023, se pose la question de l'accueil des TPS. Deux difficultés majeures compliquent les répartitions pédagogiques :

- La classe maternelle et notamment la salle de sieste qui n'est pas adaptée pour l'accueil d'un nombre d'élèves supérieur à 30. A l'heure actuelle 21 élèves font la sieste, il est difficile d'en rajouter.
- Les locaux du bâtiment en élémentaire ne sont pas facilement adaptables aux élèves de GS (accessibilité, toilettes et volume des classes)

Il n'est pas exclu que l'accueil des TPS ne soit pas possible à la rentrée prochaine ou alors dans des conditions adaptées permettant le bon fonctionnement pédagogique des classes. Ce choix n'est pas sans risque pour l'avenir de l'école car des familles pourraient faire le choix d'inscrire leur enfant dans un autre établissement. M Urvoy se rapprochera de Mme Henné, adjointe aux affaires scolaires et de M Le Maire pour suivre de près les évolutions des inscriptions.

4- Montage financier des projets pédagogiques de l'année scolaire

Dans le cadre de préparation budgétaire de la mairie, les directeurs.trices des écoles publiques ont été informés du choix de la mairie de simplifier la procédure d'attribution des budgets afin d'être au plus près des réalités et besoins des écoles. M Urvoy profite de cette occasion pour présenter aux familles et au conseil d'école la budgétisation des projets de l'année scolaire.



Budgétisation projets pédagogiques
Année 2022 2023

Projets	Coût transport	Coût activité	total
Aire Marine Educatives (CE2 CM1 CM2) - Sortie Quéstélan (5)	100€ x 5		500€
Aire marine éducative (CE2 CM1 CM2) - Intervenant Naturaufil		400€	400€
Aire marine éducative (CE2 CM1 CM2) - Sortie marinarium	200€	95€	295€
Aire marine éducative (CE2 CM1 CM2) - Sortie musée de la pêche	200€	95€	295€
Cinéma le Kerfany (mater + CP CE1 CE2) 3 séances pour 2 classes	Pris en charge par Qlé Co	334.5€	334.5€
Sortie forêt maternelle – CP CE1	150€	Intervenant bénévole	150€
4 spectacles Très tôt théâtre Quimper	630€	582€	1212€
Projet échecs CP CE CM		700€	700€
Piscine	1100€	Pris en charge par Qlé co	1100€
Musée départemental Breton Quimper Maternelle CP CE1	250€	150€	400€
Musée de Pont-Aven	110€	20€	130€
Transport visite du collège	75€		75€
Déplacement tournoi de rugby Quimperlé	150€		150€
Intervenants rugby (4 à 8 séances)		gratuit	
Spectacle magicien de Noël	168€		
Intervenant musique maternelle (15 séances)		Pris en charge par Qlé co	
Intervenant musique et danse GS CP CE1 (15 séances)			
Intervention tri CE2 CM (1 séance)			
Intervention risques domestiques Maternelles/ CP CE		Bénévole MAIF	
Déplacement visite de la caserne des pompiers	220€		220€
Intervention breton 1h par semaine maternelle		Pris en charge par la mairie et le conseil départemental	
Déplacement école vers le bourg (salle polyvalente ou médiathèque) 20 par classe par an (total 60)	95 x 60 5700€ (pris en charge par la mairie)		5700€
	9453€	2376.5€	11829.5€

Dotations école via le compte de la coopérative scolaire

<u>Dotation mairie</u>	3870€
<u>Dotation APE</u>	1800€
<u>Dotation Amicale Laïque</u>	930€
<u>total</u>	6600€

Les dotations aux écoles représentent un total de 106€ par élèves pour les sorties et projets pédagogiques.

Par ailleurs, la mairie finance l'ensemble du matériel, manuels et mobilier scolaire.

Les enseignants remercient la mairie, Quimperlé Communauté, l'Association des Parents d'élèves et l'Amicale Laïque pour leur soutien à l'école publique.

5- Exercices de sécurité au sein de l'école

Le mardi 22 novembre a eu lieu un exercice PPMS (Plan de Prévention de Mise en Sécurité) sur le risque « intrusion », le mardi 13 décembre a eu lieu l'exercice PPMS « tempête ».

Les enseignants indiquent que les élèves ne montrent pas de craintes particulières lors de la réalisation de ces exercices.

6- Demandes d'investissements

Ordre	Désignation	Qté	Fournisseur	Tarif TTC
1	Enceinte réf LG06121D	1		29.26€
2	Pack robot programmable réf LC03362M	1		646.8€
3	Assise adaptée réf LD17951K	3		173.1€
4	Assise Z tool réf LC06825T	3		119.7€
5	Tables réglables réf LC09480H	2		329.92€
Total Manutan				1298.78€
6	Tricycle réf 79914	1		349€
7	Taxi 2 places réf 79915	1		440€
8	Tricycle réf 79911	1		252€
9	Mini-haies réf 27272	6		52.08€
10	Lot de 4 haies réf 72295	3		168€
11	Malle 28 instruments réf 51430	1		245€
12	Relieuse réf 679900	1		149€
13	Tapis de sol bleu réf 25768 PU 38.62€	2		77.24€
14	Tapis de sol rose réf 25767	2		77.24€
15	Tapis de sol orange réf 25769	2		77.24€
Total majuscule				1886.8€
16	Meuble chevalet + bacs réf 3133093711656	1		590.7€
Total Nathan				590.7€
TOTAL				3776.28€

M Urvoy présente les investissements demandés par l'équipe enseignante. Mme Nerzic, représentante de la mairie indique que le budget sera voté en mars.

7- Questions diverses

Absences exceptionnelles d'agents municipaux :

M Urvoy indique qu'il souhaiterait être un interlocuteur privilégié dans le cadre des ajustements Ressources Humaines sur l'école. Lors des adaptations d'emploi du temps liées à des absences exceptionnelles d'agents municipaux, les décisions actées par les services municipaux ne parviennent pas toujours à l'école ce qui crée des difficultés organisationnelles quand le temps scolaire est impacté par l'absence d'un agent.

M Urvoy réaffirme avoir pleinement conscience des difficultés que la mairie rencontre lors de situations de remplacements d'agents à assurer dans l'urgence mais qu'il restera vigilant à ce que ces difficultés n'impactent pas les temps d'apprentissage des élèves. Par ailleurs, il souhaite une communication plus sereine avec les agents administratifs responsables de ces questions.

Semaine sans écrans :

Mme Cécilia Nerzic, élue, présente le projet semaine sans écrans. Elle aura lieu la semaine du 8 mai et a pour but de créer une sensibilisation pour tous les acteurs de la commune. Les écoles et les familles sont associées au projet. L'idée est de créer des propositions de spectacles, sorties pour créer des alternatives aux écrans. Les enseignants indiquent que le projet est intéressant à mener avec les élèves.

M Urvoy rappelle la date du prochain conseil d'école

- Le jeudi 15 juin 2023

Les participants se séparent à 19h15.

Le président
M Urvoy

Les secrétaires
Mme Lhyver / Mme Montfort